



RÉGION ACADÉMIQUE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement,
Mesdames et Messieurs les directeurs d'école

*s/c de Madame et Messieurs les Inspecteurs
d'académie - Directeurs des services
départementaux de l'éducation nationale*

Besançon, le 14 juin 2017

Rectorat

**Jean-François
CHANET**

Recteur
Chancelier
des Universités

10, rue de la Convention
25030 Besançon cedex

Téléphone
03 81 65 49 59

Mél
Ce.cabinet
@ac-besancon.fr

Mesdames, Messieurs les chefs d'établissement,
Mesdames, Messieurs les directeurs d'école,

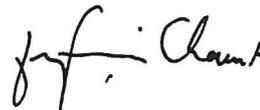
Je vous prie de trouver ci-joint le vademecum mis à jour des missions des Equipes mobiles de sécurité (EMS).

Ce document a fait l'objet d'un travail collaboratif entamé depuis plusieurs mois entre les responsables des EMS et la Mission Ministérielle en charge de la lutte et de la prévention des violences en milieu scolaire afin de mieux prendre en considération l'évolution de leurs activités mais aussi le nouveau contexte réglementaire avec la publication de la circulaire du 12 avril 2017 sur le renforcement des mesures de sécurité et de gestion de crise applicables dans les écoles et les établissements scolaires.

Monsieur Patrick Vercey, responsable de l'EMS se tient à votre disposition pour répondre à vos questions (03 81 65 76 25).

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les chefs d'établissement, l'expression de ma considération distinguée.

Le Recteur,
Chancelier des Universités



Jean-François CHANET

Copie : - IEN de circonscription
- DIEC